

Suite à l'introduction des nouveaux taux de 20% et 10% le 1^{er} janvier dernier, les formulaires de déclarations de TVA ont été modifiés. Cependant, sur le formulaire 3310 (déclaration mensuelle), il n'y a plus de lignes spécifiques pour les anciens taux de 19.6% et 7%.

Si vous devez encore déclarer des opérations réalisées à ces taux, que vous porterez donc sur la ligne "13 Ancien taux", nous vous remercions de bien vouloir en préciser le détail dans le cadre réservé à la correspondance (voir exemple ci-dessous) afin de faciliter nos travaux et éviter des demandes d'information supplémentaires de notre part.

Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)	Base hors taxe	Taxe due
13 Ancien taux	1 788	189
16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15)		189

CADRE RESERVE A LA CORRESPONDANCE

Détail de la ligne 13 (anciens taux tva) :

1/ taux à 19.60% HT : 508 € TVA : 99 €

2/ taux à 7 % HT : 1280 € TVA : 90 €

Vous remerciant de votre compréhension,

Bien cordialement,

Le service Analyse